



Accompagner la mise en oeuvre concertée des trois Bac Pro 3 ans (Expérimentation art.34)

Lycée professionnel agricole du Bois
RUE DU GENERAL DE GAULLE , 76630 ENVERMEU
Site : <http://www.lyceedubois.fr/lycee/index.php>
Auteur : Stéphane RENAUX
Mél : ce.0763004C@ac-rouen.fr

A partir de plusieurs axes de développement pédagogique, le projet vise à démontrer la plus-value d'un lycée des métiers du bois où coopèrent le ministère de l'agriculture et de la forêt, ainsi que celui du ministère de l'éducation nationale.

Plus-value de l'action

L'effet très motivant tant pour les élèves que pour les enseignants, de notre accompagnement personnalisé qui fonctionne et qui continue de s'améliorer.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

Tous les élèves de l'établissement, niveau 5 et niveau 4.

A l'origine

- Un Établissement sous double tutelle.
- Un lycée des métiers du bois avec intégration dans certaines formations uniques dans le nord de la France (panel complet forêt, scierie, construction bois)
- Des difficultés de recrutement malgré une bonne insertion.
- Une évolution des métiers qui nécessite une polyvalence.
- Une hétérogénéité des publics accueillis qui nécessite un accompagnement plus personnalisé.

Objectifs poursuivis

Démontrer la plus-value d'un lycée des métiers du bois où coopèrent le ministère de l'agriculture et de la forêt, ainsi que celui du ministère de l'éducation nationale.

Description

- Axe 1 : Définir et mettre en œuvre 3 modules de découverte professionnelle en 4ème et 3ème, relatifs aux métiers de la forêt, à la première transformation du bois (Scierie et Industries du bois) et à la deuxième transformation du bois (Menuiserie et Construction Bois).
- Axe 2 : Augmenter le champ de compétences des élèves de C.A.P. Constructeur Bois en organisant un module de découverte de la scierie, afin d'anticiper et favoriser les passerelles C.A.P. 1ère Professionnelle.
- Axe 3 : Définir, mettre en œuvre et valoriser une organisation pédagogique dans les classes de Seconde Baccalauréat Professionnel « Métiers du Bois » et communiquer sur celle-ci.
- Axe 4 : Organiser des semaines modulaires en Première Baccalauréat Professionnel, afin de délivrer des certifications complémentaires.

- Axe 5 : Conforter l'accompagnement personnalisé en commun sur les 3 Baccalauréats Professionnels des 2 Ministères et développer le livret de suivi de formation.

- Axe 6 : Faciliter et accompagner la poursuite d'études pour des élèves de Baccalauréat Professionnel en Brevet de Technicien Supérieur.

Modalité de mise en oeuvre

Calendrier prévu :

2013 - 2014 : Définition des Modules, des Contenus, des Modalités...

Évaluation Annuelle Initiale : Mai - Juin 2014.

2014 - 2017 : Mise en œuvre de l'Expérimentation et Ajustements, au regard des Évaluations Annuelles Initiale et Intermédiaires.

Évaluation Annuelle Intermédiaire : Mai - Juin 2015.

Évaluation Annuelle Intermédiaire : Mai - Juin 2016.

Évaluation Annuelle Terminale : Mai - Juin 2017.

Trois ressources ou points d'appui

- L'effet positif du fonctionnement qui implique dès la rentrée tous les enseignants, y compris les nouveaux, et qui les motive.

- La construction de parcours individualisés pour des élèves qui redonne confiance aux élèves et aux parents.

- La présentation de notre dispositif à plusieurs occasions (Comité National de l'Innovation du Ministère de l'Agriculture) permet du recul et de revoir le dispositif pendant son fonctionnement.

Difficultés rencontrées

- Des contraintes importantes sur l'emploi du temps (toutes les classes par niveau sont en barrettes, avec 1 enseignant pour 8 élèves), qui impliquent de placer les plages en priorité maximale sur l'emploi du temps.

- Les mutations d'enseignants qui imposent de re-présenter le dispositif tous les ans.

Moyens mobilisés

Heures de la DGH.

Partenariat et contenu du partenariat

• Interprofession du bois (ANORIBOIS au niveau régional et FNB au niveau national)

• ONF, CRPF

• FOREM (Belgique) – Interpro Belge (forêt/scierie)

Liens éventuels avec la Recherche

En cours : évaluation par compétences (IFE)

Evaluation

Evaluation / indicateurs

LES EFFETS ATTENDUS

• Diminuer l'absentéisme et le décrochage.

• Augmenter le taux d'insertion dans la branche avec des jeunes diplômés dans les domaines spécifiques, et avec des compétences certifiées dans les autres domaines du champ des secteurs professionnels et de la filière.

Documents

=> **Organisation DP 4ème et 3ème**

URL : http://cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/sites/cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/envermeu_lm_bois_bac-pro_2016-10_

Type : document

=> **Grille d'évaluation intermédiaire 2015/2016**

URL : http://cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/sites/cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/envermeu_lm_bois_bac-pro_2016-10_

Type : document

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Autoévaluation.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

- Un taux de réussite à 92%.

- Un bon taux d'insertion dans le milieu professionnel.

- Des retours très positifs lors des visites de stage.

Sur les pratiques des enseignants :

- Les réunions périodiques sont un creuset de l'innovation pédagogique, et une émulation s'installe entre les collègues, qui « testent » des pédagogies nouvelles dans l'accompagnement personnalisé.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

- Une dynamique d'amélioration continue qui s'installe, et qui motive les enseignants.

Sur l'école / l'établissement :

- Un dispositif à valoriser, qui démontre le dynamisme de ce petit établissement.

Plus généralement, sur l'environnement :

-